



Syndicat d'Aménagement
du Bassin versant de la Cèze
et petits affluents du Rhône



S'adapter au changement climatique sur le bassin de la Cèze

En 2023, le Syndicat ABCèze a lancé une grande concertation sur l'adaptation des usages de l'eau au **changement climatique**.

Cette démarche a pour objectifs de :



- **Rechercher des solutions d'adaptation** au manque d'eau, spécifiques à chaque usager,
- **Sensibiliser les habitants et les touristes** aux conséquences du changement climatique sur notre territoire et à la nécessité d'économiser l'eau,
- Permettre aux habitants **d'acquérir du matériel hydro-économe** à prix réduit et de s'exprimer sur leur usage de l'eau.

Cette opération se poursuit cette année sur le bassin versant de la Cèze et ses affluents.

ABCèze, c'est quoi ?

Le Syndicat Mixte d'aménagement du bassin de la Cèze et des petits affluents du Rhône (ABCèze) regroupe les **8 intercommunalités¹** du bassin versant. Cela représente **111 communes** sur un territoire qui s'étend du Mont Lozère à la vallée du Rhône en passant par les gorges de la Cèze.

Les principales missions du syndicat sont : la prévention des inondations, l'amélioration de la qualité de l'eau, la gestion et la préservation des milieux aquatiques et le partage de la ressource en eau.

Pourquoi une telle opération ?

Déjà actuellement, **le bassin de la Cèze est en déficit d'eau !** 1,29 millions de m³ manque en moyenne chaque année pour satisfaire les besoins en eau des usagers et ceux de la faune et de la flore aquatique. Le bassin connaît régulièrement des sécheresses longues et régulières.

Les impacts du réchauffement climatique aggravent cette situation. La température a

déjà augmenté de 1,7°C dans le Gard entre 1958 et 2018. Et l'étude Eau et Climat 3.0, menée par le département du Gard, prévoit une augmentation des températures **de 4°C d'ici 2100** si nous ne limitons pas nos émissions de gaz à effet de serre.



La Cèze en assec à Tharaux

¹ Communauté d'agglomération du Gard rhodanien, Alès agglomération, Communauté de communes (C.C) de Cèze-Cévennes, C.C du Pays d'Uzès, C.C des gorges de l'Ardèche, C.C du Pays des Vans en Cévennes, C.C des Cévennes au Mont Lozère, C.C du Mont Lozère

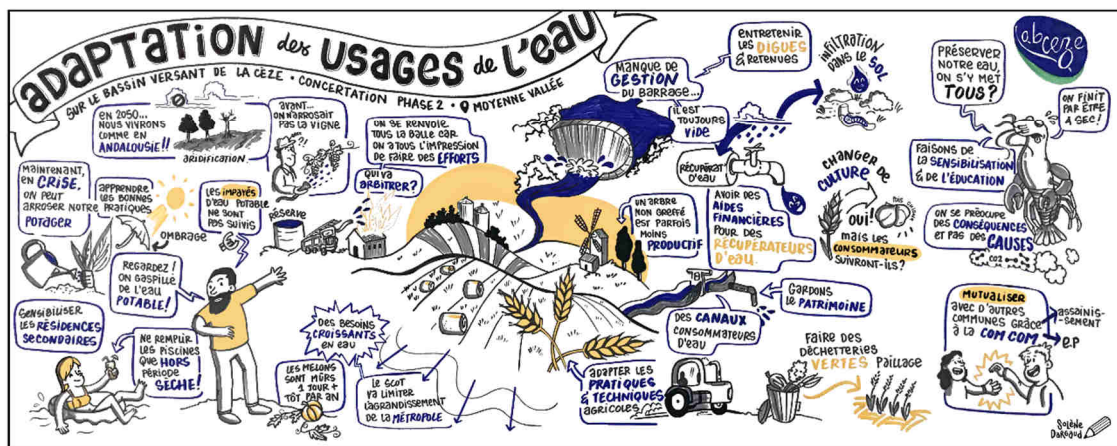
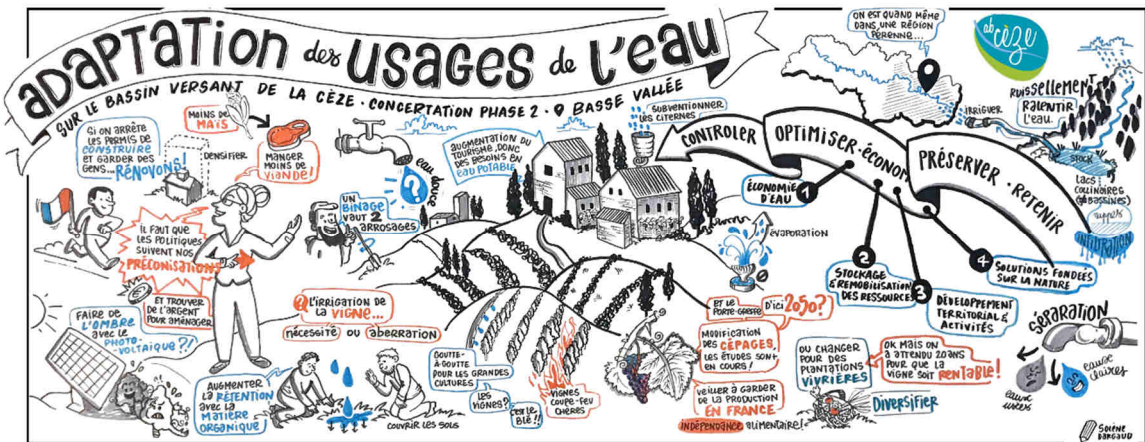
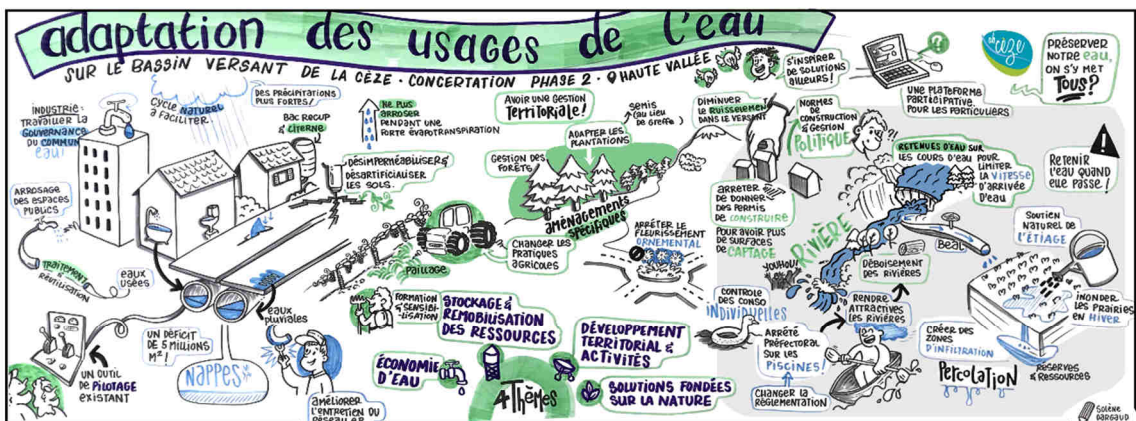
Une concertation au plus près des usagers pour des solutions au plus près des besoins

En 2023, 6 ateliers de travail avec les usagers de l'eau ont été mis en place.

Lors de ces ateliers, les usagers ont pu échanger sur les mesures de réduction de consommation en eau qu'ils ont déjà prises et réfléchir aux **mesures d'adaptation** supplémentaires qu'ils pourraient en place.



Les réflexions issues de ces ateliers ont été mises en image :





Syndicat d'Aménagement du Bassin versant de la Cèze et petits affluents du Rhône

En 2024, les actions seront approfondies avec les experts techniques pour définir leur faisabilité. Elles pourront ensuite intégrer le futur plan d'actions sur la ressource en eau qu'élaborera le Syndicat à partir de 2025.

Une sensibilité forte des habitants aux effets du changements climatiques

En parallèle, de la concertation avec les usagers, les habitants ont été interrogés sur leur usage de l'eau et les mesures d'adaptation au changement climatique qu'ils ont déjà mis en place.

Les résultats du questionnaire ont montré que les habitants percevaient d'ores-et-déjà les effets du changement climatique, comme la sécheresse, les fortes chaleurs ou la baisse du niveau des rivières. Et que s'ils ne rencontraient pour l'instant pas de difficultés dans leur quotidien, ils avaient tout de même mis en place des solutions d'adaptation comme la récupération des eaux de pluie ou la réutilisation des eaux grises pour l'arrosage.



Des cuves de récupération de l'eau de pluie à prix réduit pour faire des économies d'eau au jardin

En 2023, le Syndicat a lancé une opération d'acquisition de matériel pour faire des économies à la maison à petit prix.

En 2024, c'est au tour des économies d'eau au jardin d'être encouragées par le Syndicat ABCèze. En effet, les habitants du territoire se voient proposer une **participation à l'acquisition de cuve de récupération d'eau de pluie**.

Le Syndicat remboursera **50% du montant de l'achat** pour une cuve de récupération des eaux de pluie (à hauteur de 100€ maximum par foyer).

Pour bénéficier de cette aide, les habitants du bassin de la Cèze et des petits affluents du Rhône doivent faire une demande d'éligibilité sur le site internet du Syndicat : <http://abceze.fr/onsymet/>.



Contact :

Hugues BRENTGANI – Chargé de mission ressource en eau - hbrentgani@abceze.fr

Syndicat ABCèze - 95 chemin de la Carrière, 30500 SAINT-AMBROIX - 04 66 25 32 22 – accueil@abceze.fr - <https://abceze.fr/>